

..... Tout savoir
sur le Centre Scolaire

SAINT-REMACLE DE STAVELOT

BIENVENUE



COLLEGE
SAINT-REMACLE
STAVELOT





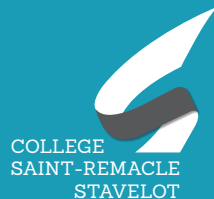
LE COLLÈGE
SAINT-REMACLE
UN LIEU DE VIE
AGRÉABLE, SEREIN
ET CONVIVIAL.

Vivre des valeurs pour construire des personnalités libres et responsables, des adultes ouverts à la diversité du monde, à la solidarité et au dialogue :

- le respect de l'autre
- le sens des responsabilités
- le sens du travail bien fait
- l'entraide et la solidarité

Des valeurs que nous partageons avec les élèves et leurs parents dans un esprit de collaboration et de confiance.

Tout en respectant la personnalité et le cheminement de chacun, notre action éducative s'efforce de puiser son sens dans sa référence aux valeurs proposées par l'Évangile.



L'équipe éducative
et la direction

STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les six années de l'enseignement secondaire se répartissent en **3 degrés** qui permettent une **orientation progressive**. Après un 1^{er} degré commun, à l'entrée de la 3^{ème} année, l'élève choisit une forme d'enseignement : général, technique, artistique ou professionnel. Des réorientations sont possibles jusqu'à l'entrée en 5^{ème}.

	Section de Transition		Section de Qualification	
	Humanités Générales ou Technologiques		Humanités Techniques ou Professionnelles	
1 ^{er} degré	1 ^{ère} année commune			1 ^{ère} année différenciée
	2 ^{ème} année commune			2 ^{ème} année différenciée
2 ^e degré	Transition 3 ^e G.T. 4 ^e G.T.	Transition 3 ^e T.T. 4 ^e T.T.	Qualification 3 ^e T.Q. 4 ^e T.Q.	Qualification 3 ^e P. 4 ^e P.
3 ^e degré	Transition 5 ^e G.T. 6 ^e G.T.	Transition 5 ^e T.T. 6 ^e T.T.	Qualification 5 ^e T.Q. 6 ^e T.Q.	Qualification 5 ^e P. 6 ^e P.
				7 ^e P.

Le **Centre Scolaire Saint-Remacle de Stavelot** propose, au travers d'un parcours de 6 années d'humanités générales, d'acquérir des bases solides pour accéder à l'enseignement supérieur :

- Le **D.O.A** (Degré d'Observation Autonome) qui organise l'enseignement commun du premier degré (1^{ère} et 2^{ème} années communes).
- Le **Collège Saint-Remacle** qui organise les 2^{ème} et 3^{ème} degrés d'enseignement général.

ENTOURÉ D'UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE DISPONIBLE ET À L'ÉCOUTE, VOTRE ENFANT POURRA :

- se doter de méthodes de travail et d'étude personnalisées
- éveiller sa curiosité, le goût d'apprendre, le sens de la recherche
- développer le goût du travail bien fait, la satisfaction de dépasser des difficultés
- améliorer sa confiance en lui
- acquérir de l'autonomie et se responsabiliser
- mesurer l'importance du travail en équipe et de l'entraide
- développer des valeurs humaines et spirituelles nécessaires aux adultes de demain





1^{ère} ANNÉE COMMUNE

Le premier degré commun (1^{ère} et 2^{ème} années) est accessible à tous les élèves qui ont obtenu le Certificat d'Etudes de Base (CEB).

Il est centré sur des apprentissages essentiels, les socles de compétences, que tous les élèves doivent maîtriser à la fin du degré. Ces deux premières années permettent aussi une adaptation aux rythmes de l'enseignement secondaire.

Formation commune

· Religion	2 p.
· Etude du Milieu (Histoire et Géographie)	4 p.
· Education Physique	3 p.
· Français	6 p.
· Langue Moderne I (Allemand – Anglais – Néerlandais)	4 p.
· Mathématique	4 p.
· Sciences	3 p.
· Education par la Technologie	1 p.
· Education musicale	1 p.

Total **28 p.**

Une activité pour tous

· Latin	2 p.
---------	------

Deux activités complémentaires à choisir parmi :

· Activité artistique, activité sportive, activité en mathématique et activité en langue moderne	1+1 p.
--	--------

L'horaire hebdomadaire comprend 32 périodes **32 p.**

Des séances de méditation en pleine conscience sont organisées pour apprendre à se concentrer et gérer le stress.

2^{ème} ANNÉE COMMUNE

Formation commune

· Religion	2 p.
· Etude du Milieu (Histoire et Géographie)	4 p.
· Education Physique	3 p.
· Français	5 p.
· Langue Moderne I (Allemand – Anglais – Néerlandais)	4 p.
· Mathématique	5 p.
· Sciences	3 p.
· Education par la Technologie	1 p.
· Education plastique	1 p.

Total **28 p.**

Deux activités complémentaires au choix

· Socio-Economie	2 p.
· Sciences	2 p.
· Informatique	2 p.
· Initiation à la Culture Antique (Grec)	2 p.
· Latin	2 p.

Total **32 p.**

En 1^{ère} et 2^{ème} années, des remises à niveau sont organisées : on y pratique la remédiation dans différentes disciplines et des ateliers sont ouverts à tous pour acquérir de bonnes méthodes de travail et d'étude.

Dès qu'un conseil de classe détecte des difficultés d'apprentissage, un Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) est élaboré. Il vise la mise en place d'un programme d'accompagnement et de remédiation ciblé sur les difficultés spécifiques de l'élève.



Le deuxième degré ou degré d'orientation : fort des acquisitions du 1^{er} degré, l'élève qui choisit la filière de l'enseignement général s'engage dans une formation qui compte des disciplines relevant de la formation commune et des options choisies selon ses goûts et ses aptitudes.

Formation obligatoire.....

· Religion	2 p.
· Géographie	2 p.
· Histoire	2 p.
· Education Physique	2 p.
· Français	5 p.
· Langue Moderne I (Allemand – Anglais – Néerlandais)	4 p.
· Mathématique	5 p.
· Sciences	3 ou 5 p.

Total

25 à 27 p.

Formation optionnelle

De base :

· Langue Moderne II (Anglais – Néerlandais)	4 p.
· Sciences Economiques	4 p.
· Sciences Sociales	4 p.
· Grec	4 p.
· Latin	4 p.

Complémentaire :

· Informatique	1 p.
----------------	------

Total

28 à 32 p.



Les cours de Formation optionnelle sont organisés en fonction du nombre d'élèves. Les combinaisons suivantes ne sont toutefois pas possibles :

- Latin - Sciences Sociales ou Sciences Economiques.
- Sciences Sociales - Sciences Economiques.
- Grec - Sciences Sociales ou Sciences Economiques.

5^{ème} ET 6^{ème} ANNÉES

Lors du troisième degré, les options sont poursuivies et renforcées ; de nouvelles options sont proposées. L'élève complète son horaire par des activités complémentaires dont le but essentiel est la préparation aux études supérieures.

Formation obligatoire.....

· Religion	2 p.
· Géographie	2 p.
· Histoire	2 p.
· Education Physique	2 p.
· Français	4 p.
· Langue Moderne I (Allemand – Anglais – Néerlandais)	4 p.
· Mathématique	2, 4 ou 6 p.
· Sciences	3 ou 6 p.

Formation optionnelle**De base :**

· Langue Moderne II (Anglais – Néerlandais)	4 p.
· Sciences Economiques	4 p.
· Sciences Sociales	4 p.
· Grec	4 p.
· Latin	4 p.

Complémentaire :

· Langue Moderne II (Anglais)	2 p.
· Histoire de l'Art	1 p.
· Informatique	1 p.
· Préparation aux études supérieures : mathématiques	2 p.
· Préparation aux études supérieures : sciences	1 p.
· Philosophie	1 p.
· Un choix d'activités de français : expression orale et écrite, renforcement	1 p.

L'horaire comprend 28 à 32 périodes (34 ou 36 dans certains cas).
Comme au 2^{ème} degré, certaines combinaisons ne sont pas possibles.

De la 3^{ème} à la 6^{ème}, des séances de remédiation pour permettre l'apprentissage d'une bonne méthode de travail.



**AU FIL DE L'ANNÉE,
DE NOMBREUSES ACTIVITÉS !**





- Animation des temps forts de la vie chrétienne (Rentrée, Avent, Carême)
- Activités d'éducation à la santé, de prévention des violences (harcèlement, ...), de solidarité.
- Activités variées d'ouverture à l'art et à la culture : visites d'expositions, représentations théâtrales, séances de cinéma, Jeunesses musicales, ...
- Contacts linguistiques, échanges entre écoles, informations sur les séjours linguistiques (Expedis, Rotary, AFS, ...)
- Activités d'orientation, journées de projet personnel, temps d'intériorité, ...
- Voyages de dépaysement et de découvertes : Canal 3, voyage Rhétos, Berlin (devoir de mémoire), ...



UN ENSEMBLE DE SERVICES

- Prêt des livres scolaires
- **Etude** surveillée jusqu'à **17h30**
- Dîners chauds – Petite restauration
- **Informations sur les études supérieures** : organisées pour les classes terminales avec le concours de l'UC Louvain, de l'Uliège et les Etablissements Supérieurs Libres Liégeois, la Police, l'Armée, Henallux.
- **Journées découvertes** des établissements d'enseignement supérieur

LE CENTRE P. S. E.

Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole a pour objectif de réaliser des examens de dépistage aux moments imposés par la Loi. Le centre P.S.E. ne peut avoir un rôle curatif : si nécessaire, le médecin du Centre signale aux parents qu'il conviendrait de consulter le médecin traitant ou un spécialiste.

LE CENTRE P. M. S.

Le Centre Scolaire Saint-Remacle travaille en partenariat avec le Centre Psycho-Médico-Social Libre III de Verviers. Avec la collaboration des professeurs, éducateurs, parents, ce Centre vise à favoriser le meilleur épanouissement scolaire et social de chaque enfant. Avec l'accord des parents, les conseillers du P.M.S. interviennent au niveau scolaire par des tests en classe et des entretiens individuels. Ils participent à certains conseils de classe et à certaines réunions de parents.





COLLEGE
SAINT-REMACLE
STAVELOT

UNE INFRASTRUCTURE DE QUALITÉ

Notre espace de vie comprend :

- un équipement numérique dans toutes les classes
- des tableaux interactifs
- sept laboratoires de Sciences
- trois salles de gymnastique
- des locaux équipés spécifiquement pour les cours d'arts, d'histoire, de géographie, de langues
- deux vastes salles d'étude
- un centre de documentation
- des centres cyber-média
- une salle de conférences et spectacle(s), des lieux de rencontres entre professeurs et élèves
- de spacieux endroits d'accueil, des terrains de sports, jardin
- l'oratoire, lieu de recueillement et de prière

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

S'inscrire en première année commune de
l'enseignement secondaire pour l'année
scolaire 2022-2023.

- Se munir du F.U.I.

Formulaire unique d'inscription que vous avez reçu par
l'école Fondamentale ainsi que la carte d'identité.

Le volet confidentiel doit être complété en y indiquant le 2^{ème}
choix, soit via la site (www.inscription.cfwb.be) ou en le
déposant à l'école sous enveloppe lors de l'inscription.

INSCRIPTIONS :

Du 06 février au 10 mars inclus de 08h à 16h (le mercredi jusqu'à 12h30).
En soirée : le jeudi 16 février et le mardi 07 mars jusqu'à 19h00.

Suspension des inscriptions :

Du 11 mars au 23 avril inclus, aucune demande ne peut être enregistrée.

Reprise des inscriptions par ordre chronologique :

A partir du 24 avril jusqu'au 12 juillet de 08h à 16h (le mercredi jusqu'à 12h30).

A partir du 17 août de 08h à 16h (le mercredi jusqu'à 12h30).



COLLEGE
SAINT-REMACLE
STAVELOT



Centre Scolaire Saint-Remacle de Stavelot
Av. Ferdinand Nicolay, 35 - 4970 STAVELOT
080 89 20 60 - 080 89 20 63
sedir@cssr.be
 Collège Saint-Remacle Stavelot
FASE 2292

www.saintremaclestavelot.be